

COMMUNIQUÉ

Le 9 novembre 2023

N/Réf. : service communication / Frédéric Alfonsi / communication@ville-evian.fr

Objet : Le chauffage urbain est opérationnel

Le chauffage urbain est opérationnel

La chaufferie et son réseau de chaleur de près de 3 km sont entrés en fonction fin octobre. Son réseau de distribution a fortement évolué avec la création plus rapidement que prévu de la troisième antenne Nord permettant à terme de desservir plus de logements et d'équipements. Revue de détail.

La Ville a confié à Syane'Chaleur, au bureau d'études Menthe et à l'entreprise Engie la construction, à l'arrière des services techniques, d'une chaufferie biomasse et son réseau de distribution. 15 mois auront été nécessaires pour construire la chaufferie alimentée à 80 % par du bois et son réseau de chaleur. « *La chaufferie a d'abord fonctionné au gaz quelques semaines, les enrobés et la voie d'accès ont été finalisés avant que le premier camion de bois ne soit livré le 30 octobre* » précise Bertrand Vouaux, directeur des services techniques. La chaufferie a été livrée dans les délais et pourra donc fonctionner cet hiver.

La pose du réseau de chaleur s'est déroulée en parallèle. Il se déploie vers l'ouest, en contrebas du parc du Tours et dessert des logements en construction, le collège et son gymnase, l'Ehpad des Verdannes (dès que celui-ci aura été réhabilité), le nouveau centre de secours et l'école des Hauts.

Il s'étend aussi vers l'Est via la route des Tours, le chemin du Maure, le boulevard du Clou et la route de la Corniche. Il permettra à terme d'alimenter en chauffage et en eau chaude sanitaire 600 à 900 logements avec la future antenne Nord descendant vers les logements SA Mont Blanc du quartier Bennevy-Mémises. Sur cette antenne Nord, suite à un accord conclu par le Syane avec l'Evian resort, une extension est en cours vers le Nord-Est afin de raccorder les hôtels Royal et l'Hermitage, ainsi que la Grange au lac et la future salle de spectacle Source vive. Les travaux sont en cours, route de la Dent d'Oche, chemin du Nant d'Enfer et avenue de la Verniaz. Le raccordement des hôtels est prévu en 2024 : la Grange au lac le sera en décembre 2023, l'Hermitage au printemps 2024 et le Royal en fin d'année 2024. L'accord a prévu d'intégrer la chaufferie de l'hôtel Royal au fonctionnement du réseau de sorte qu'en cas de grand froid ou de panne, cette chaufferie pourra fonctionner en complément. Cette nouvelle antenne devrait être prolongée jusqu'à la salle d'animation de Neuvecelle, « *ce qui sera le point le plus éloigné à l'Est sur ce réseau* » souligne le directeur des services techniques.

Une extension du réseau vers le Nord-Est en début d'année

Une nouvelle étape se profile en début d'année avec une extension du réseau vers le Nord-Est afin de raccorder les immeubles de la SA Mont-Blanc du quartier Bennevy-Mémises et les équipements culturels et sportifs municipaux

de Passerat : le stade, le boulodrome, la maison des associations et le Conservatoire. « *Comme pour les équipements touristiques et culturels privés, c'est une évolution qui n'était pas imaginée dans un aussi court terme, mais le contexte sur le coût de l'énergie et les besoins en mix énergétique ont fait que la SA Mont-blanc s'est montrée intéressée. Cela a déclenché l'opportunité de réaliser immédiatement cette troisième antenne* » explique Jean-Pierre Amadio, adjoint en charge de l'aménagement du territoire, du cadre de vie, de l'urbanisme, de la transition énergétique.

Pour l'heure, la chaufferie fonctionne en dessous de sa capacité maximum ; il y a un équilibre des demandeurs qui permet d'alimenter d'autres bâtiments tant que certains logements ne sont pas habités. En prévision de la réouverture de l'Ehpad des Verdannes, gros consommateur, et de la livraison des nouvelles résidences, la chaufferie pourra être agrandie avec la mise en place d'un second brûleur au bois. La chaudière au bois est de type CompteR de 800 kW. La prochaine chaudière sera de 1 200 kW. La chaufferie aura au final une puissance de 6 MW et permettra de produire 14 GWh/an de chaleur tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 2300 tonnes d'équivalent CO2 par an, soit l'empreinte carbone de 300 habitants. Le réseau fera à terme près de 7 km.

Cet équipement répond à plusieurs objectifs : le respect de la loi énergie-climat qui impose 50 % d'énergies renouvelables dans les nouvelles constructions, le déploiement d'un mix énergétique pour réduire la dépendance aux énergies les plus polluantes. Cette installation vise aussi à une maîtrise des dépenses énergétiques : la chaudière biomasse utilise comme combustible de la plaquette forestière, résultat du broyage des rémanents (petites branches) d'une exploitation forestière. Ces produits peu onéreux, représentent des ressources de proximité et permettent le développement d'une filière bois énergie et à la création d'emplois locaux, ce qui rend ce système de chauffage économique et durable.

La Ville a souhaité être exemplaire en matière de qualité de l'air. C'est pourquoi, en plus d'avoir installé une chaudière industrielle performante, elle a fait le choix d'investir environ 250 000 € HT dans deux systèmes complémentaires de filtration des fumées : un système Multicyclone et un filtre électrostatique. « *Grâce à cela, nous visons des performances nettement supérieures à ce que la réglementation nous impose, et sans comparaison avec les performances d'une installation de chauffage individuelle.* » précise le directeur des services techniques. La chaudière au bois est de type CompteR de 800 kW. La prochaine chaudière sera de 1 200 kW.

A noter que les habitants concernés verront donc une maîtrise significative de leur facture de chauffage. L'investissement s'élève à 5 000 000 € HT dont 300 000 € financés par France Relance et 2 053 970 € financés par l'ADEME (agence de la transition écologique).

Le montant de travaux après extension (antenne Nord-Est/Nord-Ouest et second brûleur) sera de 9 861 000 € HT pour une subvention ADEME de 4 683 000 € et une subvention dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) de 300 000 €.



Contacts presse :

- Josiane LEI ; maire : 04 50 83 10 08

- Jean-Pierre AMADIO, adjoint en charge de l'aménagement du territoire, du cadre de vie, de l'urbanisme, de la transition énergétique et de la mobilité : jean-pierre.amadio@ville-evian.fr / 04 50 83 10 08

- Bertrand VOUAUX, directeur des services techniques : bertrand.vouaux@ville-evian.fr / 04 50 83 10 91

